



Paris, le 22 octobre 2009

Madame la sénatrice,  
Monsieur le sénateur,

La démarche qu'effectuent auprès de vous nos cinq fédérations syndicales est sans précédent. Elle est à la hauteur d'une actualité qui suscite inquiétude et réprobation chez les postiers et chez nos concitoyens : le projet de transformation de La Poste en société anonyme.

Ce projet de loi, qualifié par M. Estrosi comme étant celui du président de La Poste, ne correspond ni aux aspirations de la population et de ses élus, ni à celles des postiers comme en témoignent de fortes et nombreuses initiatives ayant jalonné ces dernières semaines et confirmées d'ailleurs par les enquêtes d'opinion. Tous, réaffirment leur refus de la privatisation et leur exigence d'un véritable service public postal moderne et rénové assurant l'avenir de La Poste et garantissant l'emploi, le maintien et l'amélioration des garanties de tous les personnels.

Les postiers, quant à eux, subissent et combattent au quotidien des choix et des décisions de la direction de La Poste qui concourent à la dégradation du service public postal et de leurs conditions de vie et de travail.

En tant qu'élus vous savez à quel point La Poste est un service public national essentiel, ce n'est pas un simple réseau de transport et de distribution. Elle est vecteur de lien social, de développement économique, industriel et d'aménagement du territoire. Bref, elle est un vrai symbole d'égalité républicaine et de progrès social.

Notre refus de ce projet de loi ne vise pas seulement à préserver l'existant mais à renforcer le service public postal afin de répondre à l'ensemble des besoins et attentes de la population en tout lieu du territoire.

Du 2 au 6 novembre, l'avenir de La Poste dépendra en grande partie de vous. Il vous appartient de choisir entre l'aventure et le bon sens, entre l'intérêt général et une orientation purement libérale.

Voilà pourquoi nous vous demandons solennellement de donner une vraie chance à La Poste en écartant ce projet dangereux. Par cet acte constructif, vous frayerez la voie d'un débat large et serein sur l'avenir de ce grand service public.

Veuillez agréer, Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur, l'expression de notre haute considération.

La Secrétaire générale  
de la FAPT CGT

Colette Duynslaeger

La Secrétaire générale  
de SUD PTT

Cécile Gondard

Le Secrétaire général  
de la F3C CFDT

Hervé Morland

Le Secrétaire général  
de FO Communication

Jacques Lemerancier

Le Président  
de la CFTC PTT

Marc Mahouche